



- **L'uniforme à l'école sera expérimenté dès la rentrée 2024 dans une centaine d'établissements volontaires, pour une durée de deux ans. Ce projet, souhaité par Emmanuel Macron et Gabriel Attal, vise à réduire les inégalités par l'instauration d'une "tenue unique". Environ 20 à 25.000 élèves participeront à cette phase de test, avant une possible généralisation en 2026. Les uniformes devront respecter les principes de neutralité et de laïcité fixés par l'Éducation nationale.**
- **Les anneaux olympiques resteront sur la tour Eiffel**, comme l'a annoncé Anne Hidalgo dans une interview. Initialement installés pour les Jeux olympiques de Paris, ces symboles resteront visibles entre le premier et le deuxième étage du monument, avec l'accord du CIO. Concernant la vasque olympique, qui a attiré près de 160 000 visiteurs depuis son installation en juillet, la maire de Paris est favorable à son maintien au jardin des Tuileries. Cependant, cette décision dépend du président de la République, car le site appartient à l'État.
- **Après la mort de Kamilya, une fillette de 7 ans percutée lors d'un rodéo urbain, la question des sanctions liées à cette pratique est relancée.** Malgré 86 000 opérations de contrôle en 2023, les policiers évitent souvent les courses-poursuites pour éviter des accidents. Les sanctions ont pourtant été durcies : jusqu'à 5 ans de prison, 75 000 euros d'amende en cas de récidive, et des confiscations. En 2024, 2 200 engins ont déjà été saisis.
- **Les "Pieux établissements de la France à Rome et à Lorette", chargés de gérer le patrimoine religieux et immobilier français à Rome, administrent cinq églises et 13 immeubles au cœur de la ville, générant plus de 5 millions d'euros annuels.** Cependant, un rapport de la Cour des comptes critique sévèrement leur gestion, pointant un manque de contrôle de l'ambassade de France au Vatican. La Cour dénonce une gestion opaque des loyers, des avantages injustifiés pour certains locataires, ainsi qu'un manque de transparence, notamment l'absence d'inventaire précis du patrimoine et d'appels d'offres pour les travaux. Cette mauvaise gestion fait perdre près de 50% des revenus potentiels.
- **La justice a prononcé un non-lieu dans l'affaire des coffres-forts d'Alexandre Benalla, a confirmé le parquet de Paris le 30 août.** Lors d'une perquisition en juillet 2018, l'un des coffres, utilisé par Benalla pour stocker ses armes, avait disparu de son appartement. Une enquête pour "entrave à la manifestation de la vérité" avait été ouverte en 2019, mais l'absence de preuves sur le contenu des coffres a conduit au non-lieu. Malgré sa condamnation à un an de prison pour violences, Benalla fait toujours l'objet de deux enquêtes concernant des contrats avec des oligarques russes et un éventuel faux témoignage devant le Sénat.
- **Le 5 août, face à des manifestations massives à Dacca exigeant sa démission, la Première ministre du Bangladesh, Sheikh Hasina, a dû fuir en hélicoptère vers l'Inde.** Après plusieurs semaines de protestations violemment réprimées, causant la mort de 450 personnes, dont 42 policiers, Hasina a été remplacée par l'économiste et prix Nobel de la Paix Muhammad Yunus à la tête d'un gouvernement intérimaire. Il a notamment assuré son soutien aux réfugiés rohingyas ainsi qu'au secteur-clé du textile.
- **En France métropolitaine, le taux d'emplois vacants dans le secteur privé était de 2,7 % fin juin 2024, représentant 539 000 postes non pourvus, selon la Dares.** Ce taux mesure la proportion de postes libres, créés ou inoccupés, pour lesquels des recherches actives de candidats sont en cours. Malgré une baisse depuis fin 2022, le nombre d'emplois vacants reste 27 % supérieur à son niveau d'avant la crise sanitaire et a triplé au cours des dix dernières années.

RAFALE

Le Rafale, vitrine de l'excellence de la défense française, pourrait bientôt être vendu à la Serbie pour 3 milliards d'euros, devenant ainsi le troisième pays européen à acquérir cet avion de chasse, après la Grèce et la Croatie. Développé dans les années 1980 comme un avion multirôle, le Rafale a progressivement remplacé le Mirage dans l'armée française. Après des années de faible succès commercial, il connaît un tournant en 2015 avec la commande de 24 appareils par l'Égypte. Depuis, des contrats majeurs ont été signés avec le Qatar, l'Inde, les Émirats arabes unis et l'Indonésie, portant le total à 285 avions vendus à l'étranger. Produits par Dassault, trois Rafale sortent chaque mois des usines, soutenus par un réseau de 400 entreprises.

TRANSPARENCE

En juillet 2024, la CJUE valide une directive européenne imposant aux intermédiaires fiscaux (avocats, conseillers, comptables) de déclarer aux autorités les montages fiscaux transfrontaliers qu'ils élaborent, même s'ils sont légaux. Cette directive, introduite en 2018 et transposée en Belgique en 2019, vise à informer les États en amont des dispositifs sophistiqués, leur permettant de réagir plus rapidement et de combler les failles législatives. Cette décision représente une victoire pour les États membres et leurs recettes fiscales.

DÉFICIT

Le déficit public devrait atteindre 5,6% du PIB en 2024, contre les 5,1% initialement prévus, et pourrait grimper à 6,2% en 2025. Cette aggravation s'explique par une hausse rapide des dépenses des collectivités et des recettes fiscales inférieures aux attentes. Les dépenses publiques pourraient ainsi dégrader les comptes de 16 milliards d'euros supplémentaires en 2024. Bien que la croissance soit revue légèrement à la hausse à 1,1% pour 2024, le gouvernement démissionnaire prépare un budget 2025 "réversible", avec des dépenses totales similaires à celles de 2024, mais ajustées.